

La Vie illustrée, n° 32

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

29 Fichier(s)

Les mots clés

[Affaire Dreyfus](#)

Présentation

Date 1899-05-25

Genre Presse (numéro de revue)

Mentions légales Fiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Editeur de la fiche Jean-Sébastien Macke, Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Description & Analyse

Période de l'affaire Dreyfus 4/7 - Vers la révision du procès Dreyfus (août 1898).

Jusqu'au retour de Zola en France (juin 1899)

Contributeur(s)

- Macke, Jean-Sébastien (édition scientifique)
- Walter, Richard (édition numérique)

Citer cette page

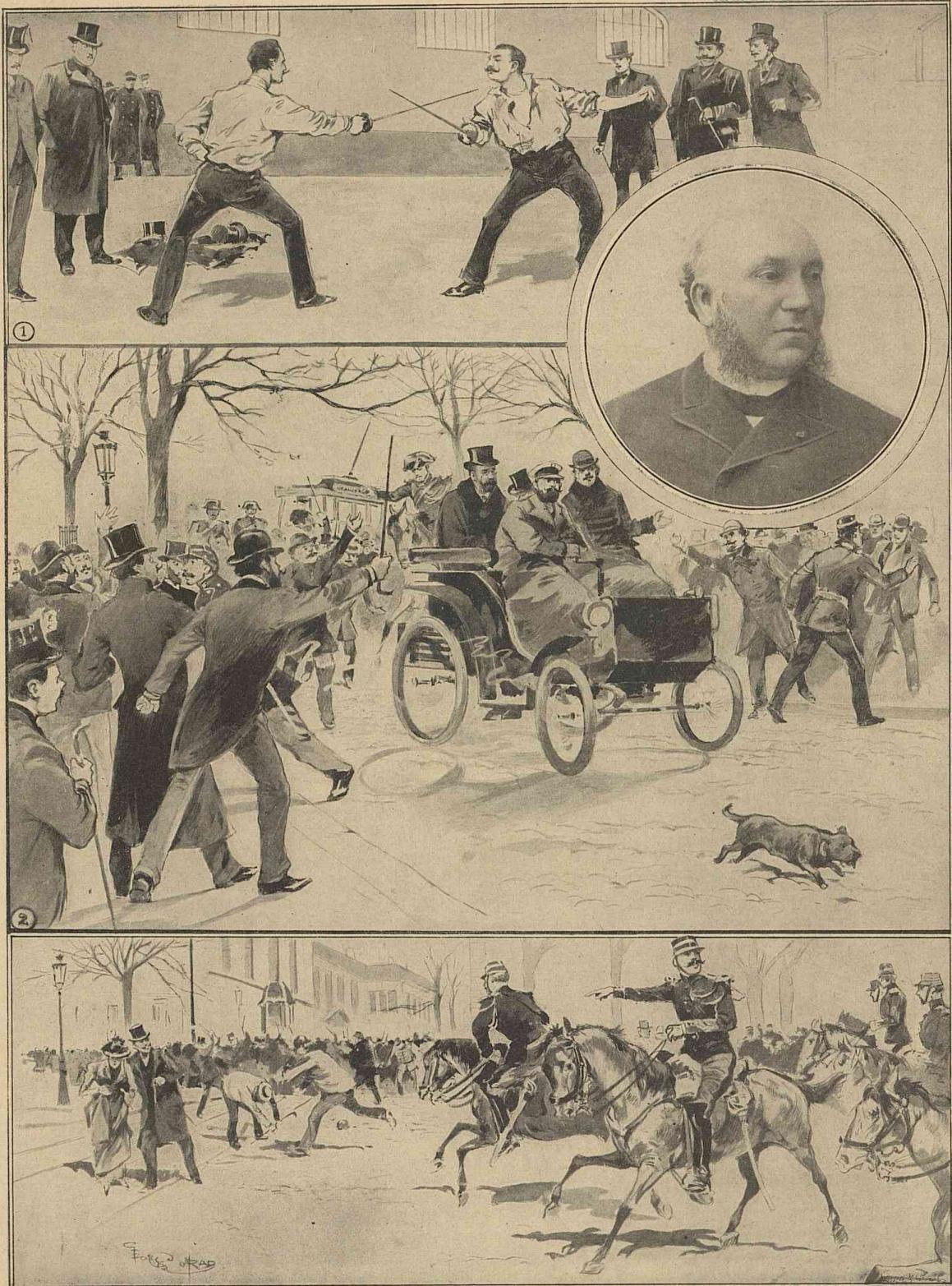
La Vie illustrée n° 32, 1899-05-25

Jean-Sébastien Macke, Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Zola_Dreyfus/items/show/42

Notice créée par [Jean-Sébastien Macke](#) Notice créée le 23/11/2015 Dernière modification le 13/01/2023



LE DUEL HENRY-PICQUART ET LE SECOND PROCÈS ZOLA

1. Le duel Henry-Picquart. — 2. Le procès de Versailles : arrivée de M. Émile Zola et de ses amis en automobile et photographie de M. Périvier, président de la Cour.
 3. — Les charges autour du Palais de Justice de Versailles.
 (Dessins de Georges Conrad et phot. Eug. Pirou.)

Les Étapes de l'Affaire Dreyfus

Nous publions dans ce numéro spécial, l'historique complet de l'affaire Dreyfus par l'image : photographies, dessins et documents. Avant de commencer, ici, à rapporter, par ordre chronologique, les étapes de cette douloureuse aventure militaire, judiciaire et sociale, nous tenons à insister sur ce point que nous ne faisons pas œuvre de parti, mais, fidèle à notre ligne de conduite, travail d'historien et, surtout, de documentateur.

Voici la liste des événements, qui se sont déroulés depuis octobre 1894 jusqu'à ce jour :

Octobre 1894. — Le général Mercier, Ministre de la Guerre, donne l'ordre, après une enquête conduite par M. le commandant du Paty de Clam, d'arrêter le capitaine Alfred Dreyfus ; cette opération judiciaire est effectuée le 15 octobre par M. le commandant du Paty de Clam, et M. Cochebert, chef de la Streté ; le capitaine Dreyfus est incarcéré à la prison du Chercé-Midi, où le conduit M. le lieutenant-colonel Henry, qui le remet entre les mains de M. le commandant Forzineti commandant la prison.

Novembre 1894. — Une instruction est ouverte contre le capitaine Dreyfus, par les officiers du service des renseignements.

Décembre 1894. — Le premier Conseil de Guerre réuni au Chercé-Midi, condamne unanimement le capitaine Dreyfus à la déportation perpétuelle dans une enceinte fortifiée.

Janvier 1895. — Le 4 janvier, le capitaine Dreyfus est dégradé par le général Darras à l'École Militaire.

Février 1895. — Dreyfus est conduit à l'île de Ré, par La Rochelle, puis embarqué pour l'île du Diable.

Mai 1896. — M. le lieutenant-colonel Picquart découvre le « petit bleu », successivement attribué aux colonels Panizzi, attaché militaire de l'ambassade d'Italie, et Schwartzkoppen, attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne, et adressé à M. le commandant Esterhazy. Le lieutenant-colonel Picquart concourt à la culpabilité du commandant Esterhazy.

Septembre 1896. — L'*Éclair* publie le document secret : « Ce canaille de D... »

Octobre 1896. — M. Bernard-Lazare fait paraître sa première brochure, tendant à prouver l'innocence de Dreyfus.

Novembre 1896. — Publication du calque du bordereau par le journal le *Matin*. — M. Castelin, député de l'Aisne, interpelle le général Billot, Ministre de la Guerre, sur la publication des pièces du procès.

Mai 1897. — Premières polémiques entre les lieutenants-colonels Picquart et Henry.

Juin 1897. — Le lieutenant-colonel Picquart prend conseil de M^e Leblois.

Juillet 1897. — M^e Leblois intéressé au cas de Dreyfus. M. Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat, lequel déclare, le 14, à quelques-uns de ses collègues de Luxembourg, qu'il est « convaincu de l'innocence de Dreyfus. »

Octobre 1897. — M. de Castro, banquier, croit reconnaître, dans la *fac-simile* du bordereau, publié onze mois auparavant par le journal le *Matin*, l'écriture du commandant Esterhazy. — M. Ranc, sénateur de la Seine, rapporte, dans les couloirs de la Chambre, les propos tenus au Sénat, par M. Scheurer-Kestner. Il a, à ce sujet, une entrevue, le 30, avec M. le général Billot ministre de la guerre.

Novembre 1897. — Entrée de M. Mathieu Dreyfus frère du déporté de l'île du Diable, avec M. Scheurer-Kestner. — Campagne du *Figaro*, en faveur de la révision. — M. Mathieu Dreyfus accuse officiellement le commandant Esterhazy d'être l'auteur du bordereau ; le commandant est défendu à ce conseil d'enquête. — Le commandant Forzineti est révoqué pour avoir affirmé à M. Henri Rochebert que Dreyfus était innocent. — Perquisition au domicile du lieutenant-colonel Picquart, rue Yvon-Villarceau. — Le lieutenant-colonel Picquart, rappelé de Tunisie, où il avait été envoyé en mission, est entendu par le général de Peltieux, commissaire-enquêteur dans l'affaire Esterhazy.

Décembre 1897. — Le bordereau Dreyfus, examiné, en 1894, par les experts Gobert, Pelletier, Charavay et Crépieux-Jamin, est versé au dossier d'Esterhazy, et subit un nouvel examen des experts Belhomme, Couard et Varinard. — Interpellations à la Chambre et au Sénat : le général Billot déclare que « Dreyfus a été justement et légalement condamné ». — Lettre d'Emile Zola à la jeunesse. — Les documents de Lemercier-Picard sur la « Fabrique de faux » du syndicat (documents reconnus faux, eux-mêmes, dans la suite) sont publiés par *l'Intransigeant*. — Convocation, par le général Saussier d'un conseil de guerre destiné à juger Esterhazy.

Janvier 1898. — A la suite du rapport du commandant Ravary, le commandant Esterhazy est acquitté, par le conseil de guerre présidé par le général de Luxer, et quitte le Chercé-Midi, ayant au bras son amie,

M^e Marguerite Pays. Une ovation lui est faite dans la rue. — Le lieutenant-colonel Picquart dépose une plainte au sujet de deux télégrammes signés « Blanche » et « Speranza », à lui adressés à Tunis, et destinés à le compromettre. — Le 13, l'*Aurore* publie la lettre d'Emile Zola au président de la République, *J'accuse!*... — Le lieutenant-colonel Picquart est arrêté. — La Chambre vote un ordre du jour de M. de Mun, député de Morlaix, accepté par M. Guérin, ministre de la justice, et réclamant des poursuites contre l'*Aurore*. — La lettre, dite du « Uhlan » produite par M^m de Boulancy, et œuvre du commandant Esterhazy, est remise à M. Bertulus, juge d'instruction. — Commencement des réunions publiques révisionnistes par une réunion tenue le 16, au Tivoli-Vaux-Hall. — Le ministre de la guerre porte plainte contre M. Emile Zola et le journal l'*Aurore*; MM. Zola auteur de *J'accuse!*... et Perrenx, gérant de l'*Aurore*, sont assignés. — M. Jaurès, pose cette question à M. Méline, président du Conseil : « Oui ou non, une pièce a-t-elle été communiquée au Conseil de guerre en dehors de l'*accusé*? » M. Méline refuse de répondre.

Février 1898. — Fondation de la *Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen*. — Du 7 au 23, premier procès Zola devant les assises de la Seine, sous la présidence de M. le conseiller Delégeorgue. M^e Labori défend Emile Zola. M^e Albert Clemenceau défend M. Perrenx. M. Georges Clemenceau défend l'*Aurore*. Zola est condamné à un an de prison et 3 000 francs d'amende ; M. Perrenx, à quatre mois de prison et 3 000 francs d'amende. — Mise en réforme du lieutenant-colonel Picquart.

Mars 1898. — Les révisionnistes provoquent un incident au Conseil de l'Ordre des avocats contre M. Jules Aufray, lequel, prétendant-là, faisait soutenir le jury aux assises et huia Zola. L'*Affaire* n'a pas de suites. — Saïcide de Lemercier-Picard dont on retrouve l'identité par une fiche du service anthropométrique, au nom de Moïse Lehman. — Altercation, puis duel Picquart-Henry. — Emile Zola et l'*Aurore* se pourvoient, le 30, contre le jugement du 23 février.

Avril 1898. — Annulation de l'arrêt condamnant MM. Zola et Perrenx, le Ministre de la Guerre, et non le Conseil de Guerre, ayant porté plainte. — Le 8, le Conseil de Guerre porte plainte.

Mai 1898. — Second procès Zola, le 23, devant la Cour d'assises de Versailles, présidée par M. le Premier, Périvier. M. Zola arrive en automobile. M^e Labori soulève la question d'incompétence qui est écartée. MM. Zola et Perrenx se pourvoient à nouveau. A la sortie des scènes tumultueuses se produisent.

Juin 1898. — Chute du ministère Méline et avènement du ministère Brisson.

Juillet 1898. — M. Cavaignac, ministre de la Guerre, affirme à la tribune la culpabilité de Dreyfus, en s'appuyant sur la pièce : « Ce canaille de D... » L'affichage est voté. — L'ex-lieutenant-colonel Picquart est poursuivi pour avoir communiqué des documents du Ministère de la Guerre à M^e Leblois. — Arrestations du commandant Esterhazy et de M^m Pays accusé d'avoir fabriqué les télégrammes signés « Blanche » et « Speranza ». — Troisième procès Zola-Perrenx, le 18, devant les assises de Seine-et-Oise. Ils sont condamnés tous deux, par défaut, à un an de prison et 3 000 fr. d'amende. — Le lendemain, départ mystérieux d'Emile Zola. — Le 23, Emile Zola est rayé des cadres de la Légion d'honneur. — Plainte de M. Picquart contre le lieutenant-colonel du Paty de Clam. — La Chambre des appels correctionnels condamne MM. Emile Zola et Perrenx à un mois de prison, 3 000 francs d'amende et 5 000 francs de dommages-intérêts pour diffamation envers les experts Belhomme, Couard et Varinard. — Le 30, M. Bertulus, juge d'instruction, rend une ordonnance concluant à des poursuites, dans l'affaire Blanche et Speranza, contre MM. du Paty de Clam et Esterhazy et M^m Marguerite Pays.

Août 1898. — La chambre des mises en accusation écarte M. le lieutenant-colonel du Paty de Clam des poursuites. — Le 13, mise en liberté d'Esterhazy. — Renvoi de M. Picquart et Leblois en correctionnelle. — Le 30, le lieutenant-colonel du Paty de Clam, — Le 17, la commission du ministère de la Justice est saisie de la demande en révision. — L'affaire Leblois-Picquart vient en correctionnelle, le 21, elle est renvoyée à une date ultérieure. — Le 26, le Conseil des Ministres fait saisir la Chambre criminelle de la Cour de cassation de la demande en révision du procès Dreyfus. — Démission du général Zurlinden, que remplace le général

Chanoine. — Mise en réforme du commandant Esterhazy. — Départ subit d'Esterhazy. — Reconstitution de la *Ligue des Patriotes*.

Octobre 1898. — Agitation dans la rue : Meeting de la salle Wagram organisé par M. de Pressensé et que vient troubler M. Paul Déroulède. — M. Manau procureur général termine son réquisitoire dans l'affaire en demandant de révision ; M. Lewy président de la Chambre criminelle désigne M. Bard comme rapporteur. — Vente par autorité de justice chez Emile Zola, un seul objet, une table, est vendu 32 000 francs à M. Octave Mirabeau. — Le 25, rentrée des Chambres, démission du général Chanoine, chute du ministère Brisson. — Le 27, 28 et 29, débat de la Chambre criminelle sur la demande de révision. — M. Jules Guérin, accusé d'avoir frappé un commissaire de police, le jour de la rentrée des Chambres est acquitté. — Affaire Zola-Judet ; celui-ci inculpé d'usage de faux, bénéficie d'une ordonnance de non-lieu.

Novembre 1898. — Avènement du ministère Dupuy le 1^{er}. — Démission du général Renouard, remplacé par le général Brault. — Poursuites décidées contre M. Urbain Ghobier pour son livre *l'Armée et la Nation*. — La chambre criminelle décide le 15, que Dreyfus devra être informé de la recevabilité de la demande en révision de son procès et invité à présenter ses moyens de défense, le tout par télégramme. — M. de Pressensé est rayé des cadres de la Légion d'honneur. — La Cour de cassation reprend son enquête le 21 et entend le général Roget, le général Gonse, le général de Boisdeffre, M. Picquart, M. Bertulus, etc., etc. — M. Picquart est renvoyé devant le 2^e conseil de guerre par le gouvernement militaire de Paris.

Décembre 1898. — La Chambre criminelle ordonne l'ajournement du procès Picquart et la communication à la Cour des pièces de la procédure, lesquelles lui sont transmises. Elle entend MM. Lebrun-Renault, Guérin, Casimir-Perier, Barthou et reçoit communication du « dossier secret » que lui apporte, le 30, M. le capitaine Cuignet, délégué du ministre de la Guerre.

Janvier 1899. — M. Quesnay de Beaurepaire, président de la Chambre civile à la Cour de cassation donne sa démission. Il est remplacé par M. le conseiller Ballot-Beaupré. — Fondation de la *Ligue de la Patrie Française*. — Zola est condamné à 100 fr. d'amende et 500 fr. de dommages-intérêts pour dénonciation calomnieuse à l'égard de M. Judet. — La Chambre criminelle entend MM. du Paty de Clam, Trarieux, Couard, Belhomme, Varinard, Bertillon, Gobert, Esterhazy et Hanotaux ; elle procède au dépouillement du dossier du ministère de la Guerre, en présence de M. Cuignet, Mornard et Manau. — Seconde vente Zola. — Le 27, procès de Mme veuve Henry contre M. Joseph Reinach pour diffamation envers la mémoire du lieutenant-colonel Henry.

Février 1899. — M. Renault-Morlière, rapporteur de la commission de procédure de la révision à la Chambre dépose un rapport favorable le 8. — La Chambre criminelle, après avoir entendu notamment le commandant Hartmann, M^m Marguerite Pays et M. et M^m Girard, concierges d'icelle, rend, par l'organe de son président, M. Lewy, une ordonnance de clôture sur l'enquête en révision du procès Dreyfus. — Discussion au Sénat d'un projet de loi du gouvernement dessaisissant la Chambre criminelle. M. Bissié est rapporteur.

Mars 1899. — Le Sénat vote le projet de dessaisissement, chargeant ainsi la Cour de cassation, toutes chambres réunies d'examiner la demande en révision : M. Ballot-Beaupré est nommé rapporteur. — La Chambre criminelle arrête que Picquart et Leblois seront renvoyés devant la Chambre des mises en accusation. — M. Urbain Ghobier est acquitté. — La Cour de cassation étudie, en présence de M. Paléologue, le dossier secret.

Avril 1899. — Le *Figaro* publie l'enquête de la Cour de cassation, des poursuites sont décidées à ce propos, le *Figaro* est condamné à 500 francs d'amende. — Les trois ligues sont poursuivies et les membres de leurs comités, condamnés à 16 francs d'amende avec application de la loi de sursis. — Le général Chamoin et M. Maurice Paléologue sont entendus contradictoirement par la Cour de cassation au sujet de la dépêche de l'attaché militaire étranger. — La Cour entend MM. Lépine, Freystaetter, Bertillon, Gonsalves et Roget, ancien chef de cabinet de M. Cavaignac, ainsi que M. du Paty de Clam et le commandant Cuignet récemment promu. M. le capitaine Freystaetter, juge au conseil de 1894 déclare que seul le bordereau a été communiqué à l'audience.

Mai 1899. — M. Cabanes, avocat de M. Esterhazy, accuse M. Laguerre, qui s'en défend, d'avoir négocié avec l'ex-commandant, à Londres, afin d'acquérir ses « papiers » au nom de MM. Charles Dupuy, président du Conseil, et Lebret, Ministre de la Justice. Question de M. Paul Gouzy, député du Tarn, à M. de Freycinet, ministre de la Guerre, à propos de la suspension du cours de M. Georges Duruy à Polytechnique, lequel avait remplacé M. Lavisse quelques semaines auparavant. Démission à ce propos de M. de Freycinet qui remplace M. Krantz, précédemment ministre des Travaux Publics. — Mise en non-activité du commandant Cuignet. — Le 15, M. Duruy reprend ses cours. — M. Ballot-Beaupré termine son rapport.



ALFRED DREYFUS DANS SA CASE A L'ILE DU DIABLE. — Composition de CARRIER, d'après des documents exacts envoyés de Cayenne.

A PARIS ET A L'ILE DU DIABLE
(Phot. Pirou, Ladrey-Distéri, Gerschel, Le Cadre et Martin Michel.)



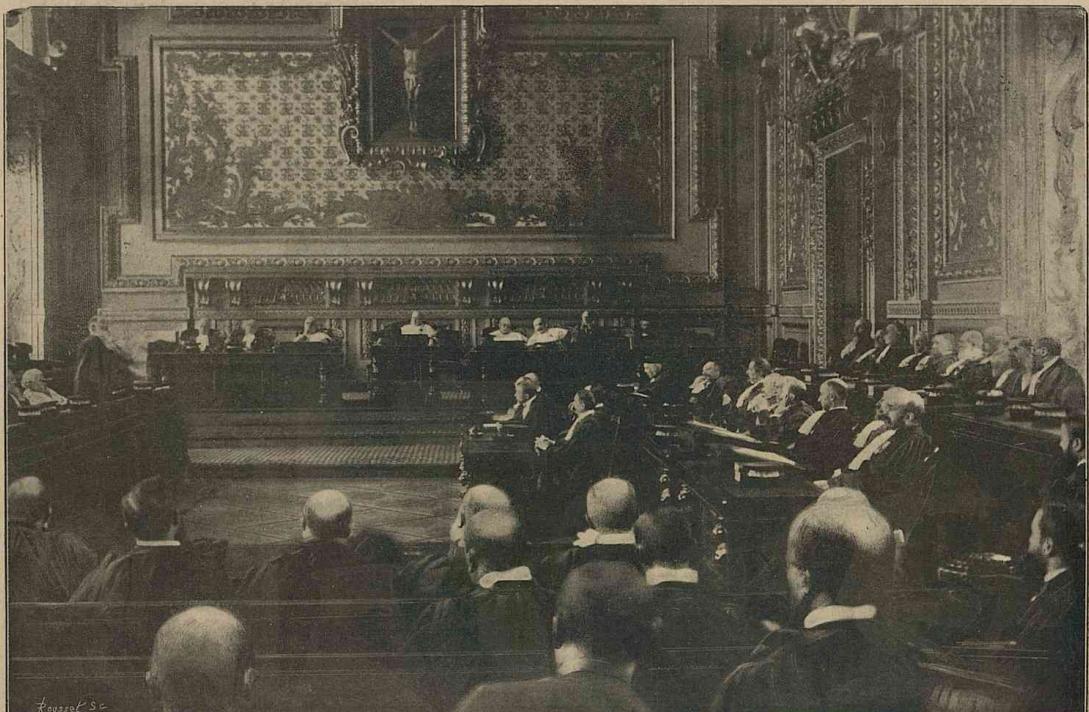
M. Renault-Morlière
Rapporteur de la Commission de Revision
à la Chambre.

M. Bisceuil
Rapporteur de la Commission
de Revision au Sénat.

M. le capitaine Freystaetter
Un des juges de Dreyfus,
au Conseil de guerre de 1894.

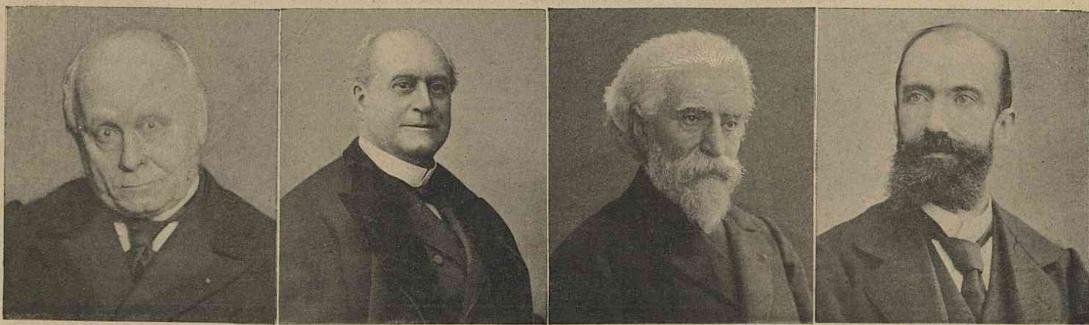
M. le général Chamoin
Délégué du ministre de la Guerre
auxures de la Cour de Cassation.

M. Maurice Paléologue
Chef du bureau du Chiffre
au ministère des Affaires étrangères.



M. Desjardins M. Manau M. Melicot M. Guérin M. Petit M. Lew M. Mazeau M. Ballot-Beaupré M. Tanon M. Clément
Avocat général Procureur général Avocat général Consellier honoraire Consellier à la President de la Premier president President de la Secrétaire en chef
à la Chambre civile à la Chambre des Requêtes Chambre des Requêtes Chambre criminelle de la Chambre civile. Chambre des Requêtes.
Le banc des greffiers. Les bances des conseillers.

UNE AUDIENCE DE LA COUR DE CASSATION, TOUTES CHAMBRES REUNIES



M. Ballot-Beaupré
Conseiller rapporteur de la Cour de Cassation.

M. Mazeau
Premier président de la Cour de Cassation.

M. Manau
Procureur général à la Cour de Cassation,
de la Chambre civile. Chambre des Requêtes.

M. Mornard
Avocat-conseil de M^e Alfred Dreyfus.

LE DERNIER ACTE DE L'AFFAIRE DREYFUS
(Phot. Le Cadre, Ladrey-Dissédi, Gerschel, Boyer, Piron et de la Vie Illustrée.)



M. Scheurer-Kestner.

M. Émile Zola.

M. Georges Clemenceau.

M. Henri Brisson.



M. Henri Rochefort.

M. Edouard Drumont.

M. Quesnay de Beaurepaire.

M. Paul Déroulède.



MM. Picquart et Esterhazy.

M^{es} Labori et Leblois.

MM. Manau, Löw et Bard.

MM. Billot, Cavaignac et Mercier.



M. le général Zurlinden.

M. de Saulce de Freycinet.

M. le général Saussier.

C. Léandre.

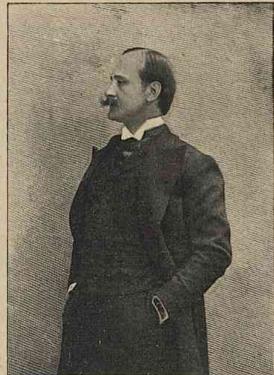
CHARGES DE C. LÉANDRE, PUBLIÉES PAR LE RIRE.



Le Pon Badriote



LA VIE ILLUSTRÉE

Cedant arma togæ
(Impression d'auteur)

Allegorie

— Ch'cusez ! —
La dernière quilleEt on supporte ça ! —
Zola et la Postérité

Par autorité de Justice



L'Affaire Dreyfus.

— Allons-y donc sans officiel... à la place, on va voter.
Allons-y !
(Impression d'auteur)

L'Amour des Livres — — Tu veux te battre pour la cause ? —

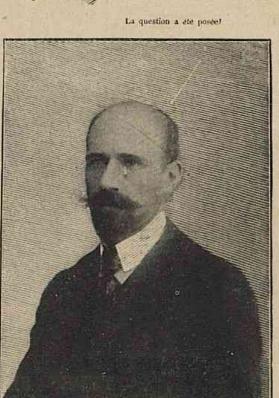
— Nous vendons le Drapé ! —
Les Responsables

M. H.-G. Ibels.



Et on supporte ça ! —

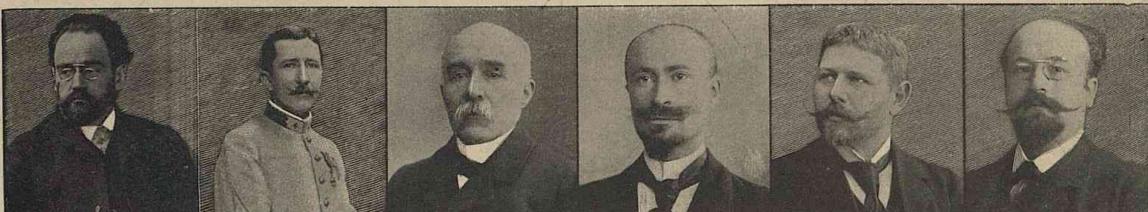
Quand même :



M. Hermann-Paul.

PRINCIPALES CARICATURES ET PRINCIPAUX CARICATURISTES DE L'« AFFAIRE ».

(Reproductions d'après le *Pssl !* le *Sifflet* et le *Cri de Paris*. — Phot. Nadar et Gerschel.)



TYPES SÉLECTIONNÉS DE L'ANTI-REVISIONNISTE ET DU REVISIONNISTE

Nous avons voulu, en prenant six des plus notoires parmi les physionomies des hommes de chacun des deux partis, donner le visage-type et du révisionniste et de l'anti-révisionniste. Pour ce faire, nous nous sommes adressés à un excellent artiste accoutumé aux tours de force photographiques. Il a pris, d'une part, les images de MM. Coppée, Lemaitre, Cavaignac, Drumont, Quesnay de Beaurepaire et Rochefort, d'autre part, celles de MM. Zola, Picquart, Clémenceau, Gohier, Labori et Bernard-Lazare. Il a superposé les clichés, par projection, et obtenu les curieuses épreuves que nous reproduisons ci-dessus. Les deux premières représentent les six « états » superposés et la photographie définitive du type anti-révisionniste, les deux dernières, les six « états » superposés et la photographie définitive du type révisionniste. On peut assez facilement, dans les deux photographies d'états retrouver, en se servant d'une loupe, les traits des six personnes qui ont servi à constituer chacun des deux visages-types.

(Phot. Nadar, Boyer, Reutlinger, Lalrey-Disteri, Appert et Gerschel.)



M. Édouard Drumont.

M. Jules Guérin.

M. Millevoye.

M. Georges Thiébaud.

M. Galli



M. Arthur Meyer.

M. Judet.

M. Alph. Humoert.

M. Brunetière.

M. Georges Berry.



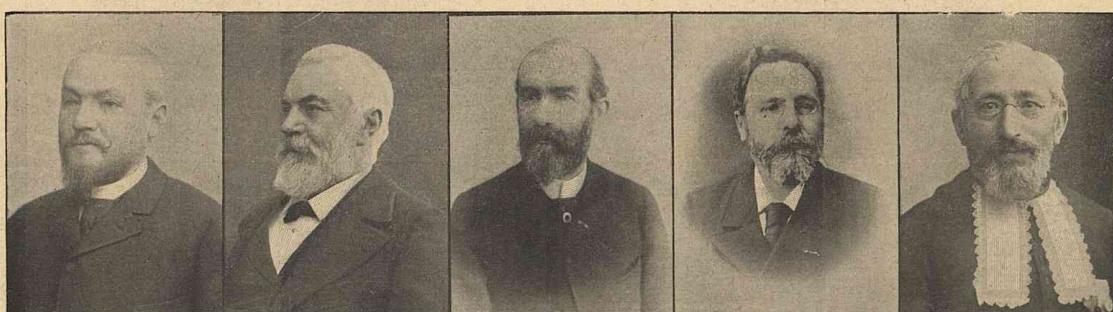
Mme Marie Anne de Bovet.

Mme la comtesse de Martel (Gyp).

Mme Séverine.

M. Paul de Cassagnac.

M. Fernand de Rodays.



M. J. Cornély.

M. Yves Guyot.

M. Paul Meyer.

M. G. Monod.

M. Zadoc Kahn.

ANTI-REVISIONNISTES ET REVISIONNISTES

(Phot. de la Vie Illustrée, Nadar, Pierre Petit, Bary, Otto, Pirou, Ogereau-Camus, Gerschel et Marus.)



LES TROIS LIGUES

1, 2, 3 et 4. MM. Paul Déroulède, président; Marcel Habert et Gauthier (de Clagny) vice-présidents; et Le Menuet, secrétaire général de la *Ligue des Patriotes*. — 5, 6, 7, 8 et 9. MM. François Coppée, président d'honneur; Jules Lemaitre, président; M. Mahy, vice-président; Maurice Barrès, membre du Comité; et Dausset, secrétaire général de la *Ligue de la Patrie Française*. — 10, 11, 12 et 13. MM. Trarieux, président; Grimaux et Duclaux, vice-présidents; et Mathias Morhardt, secrétaire général de la *Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen*.

(Phot. Pierre Petit, Ladrey-Dialer, Antony, Nadar, Reutlinger, Catin et Berger et Gerschel.)

M^e Salles, avocat de M. Reinach.

M. Joseph Reinach.

Mme Vve Henry.

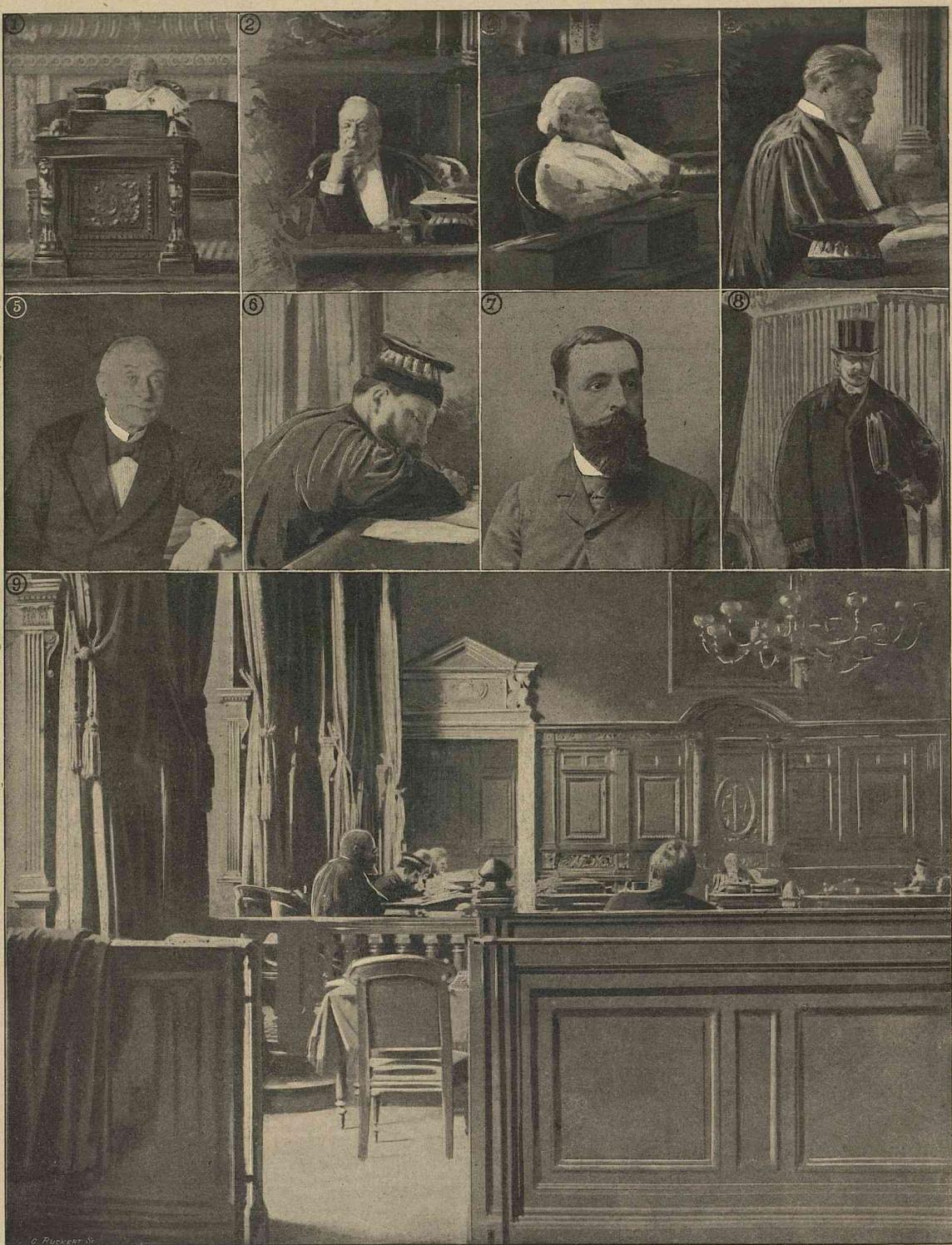
M^e de St-Auban, Avocat de Mme Henry.M. Chambré,
Gérant du Siècle.M^e Labori.M^e de Saint-Auban.
M. Joseph Reinach.

M. Yves Guyot.

M^e Monira, secrétaire de M^e Labori.
M. Massip.M^e Demange.
Un secrétaire de M^e Demange.

L'AFFAIRE VEUVE HENRY - JOSEPH REINACH

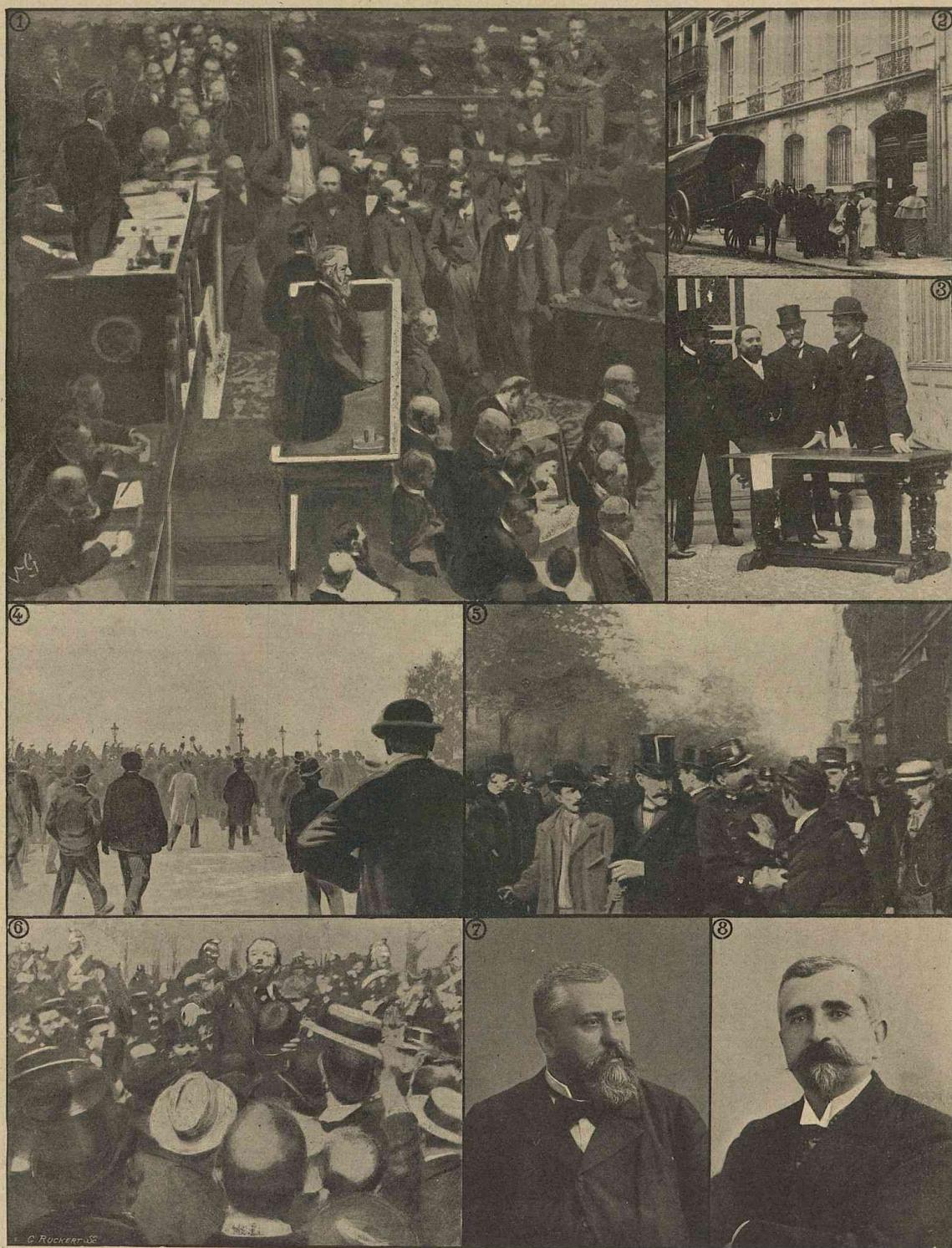
(Phot. Gerschel, Marius Neyroud et Pirou)



LA DEMANDE EN RÉVISION DEVANT LA CHAMBRE CRIMINELLE

1. M. Mazeau, premier président de la Cour de Cassation. — 2. M. Lœw, président de la Chambre criminelle. — 3. M. Manau, procureur général à la Cour de Cassation. — 4. M. Bard, conseiller rapporteur. — 5. M. Quesnay de Beaurepaire, président de la Chambre civile. — 6. M. Dumas, conseiller à la Chambre criminelle. — 7. M. Athalain, conseiller à la Chambre criminelle. — 8. M. le capitaine Cuignet apportant le dossier du ministère de la guerre à la Cour de Cassation. — 9. Audition d'un témoin à la Chambre criminelle.

(Phot. de la Vie Illustrée et Eug. Pirou.)



LA RENTREE DES CHAMBRES EN OCTOBRE 1898 ET LA VENTE ZOLA

1. La séance de la Chambre le jour de la chute du ministère Brisson. — 2. Les curieux lisant l'affiche de vente apposée sur la porte de l'hôtel Zola, rue de Bruxelles. — 3. Après la vente Zola : la table de 32.000 francs et MM. Bruneau, Dumoulin et Mirbeau. — 4. La foule acclamant l'armée, place de la Concorde. — 5 et 6. Le meeting de la salle Wagram : l'entrée; M. Dérouléde haranguant la foule. — 7 et 8. Le ministère Dupuy : M. Charles Dupuy, président du Conseil, ministre de l'Intérieur et M. Lebret, Garde des sceaux, ministre de la Justice.

(Phot. de la *Vie Illustrée*, Pierre Petit et Ladrey-Disderi.)



M. le général Le Mouton de Boisdefre.



M. le général Renouard.



M. le general Brault.



M. Gouraud.



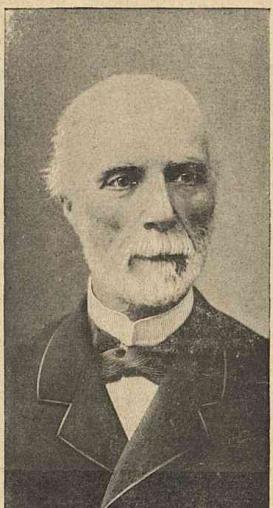
Général Roget.



M. le General Chanoine.

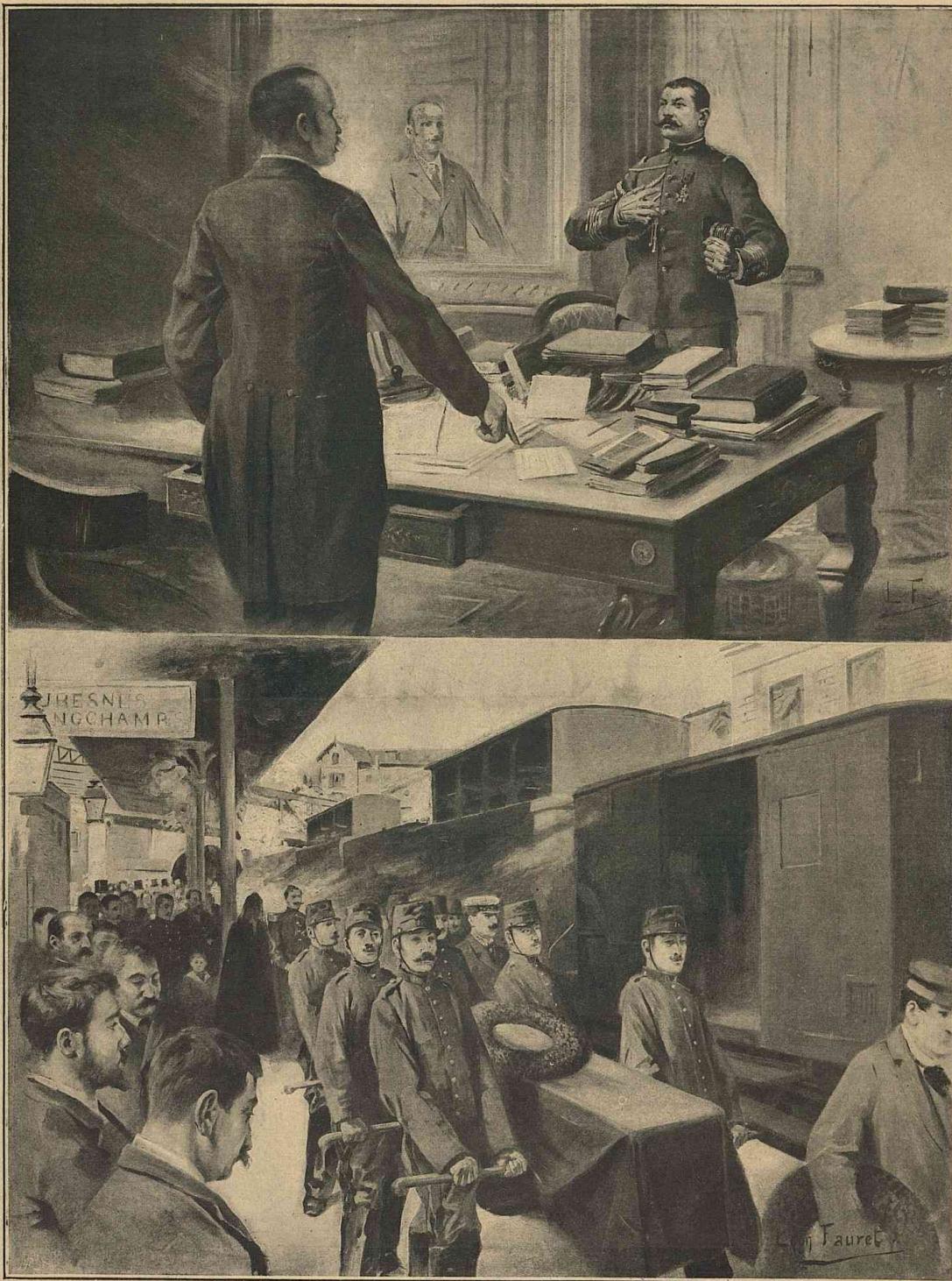


Général Zurlinden.



M. de Freycinet.

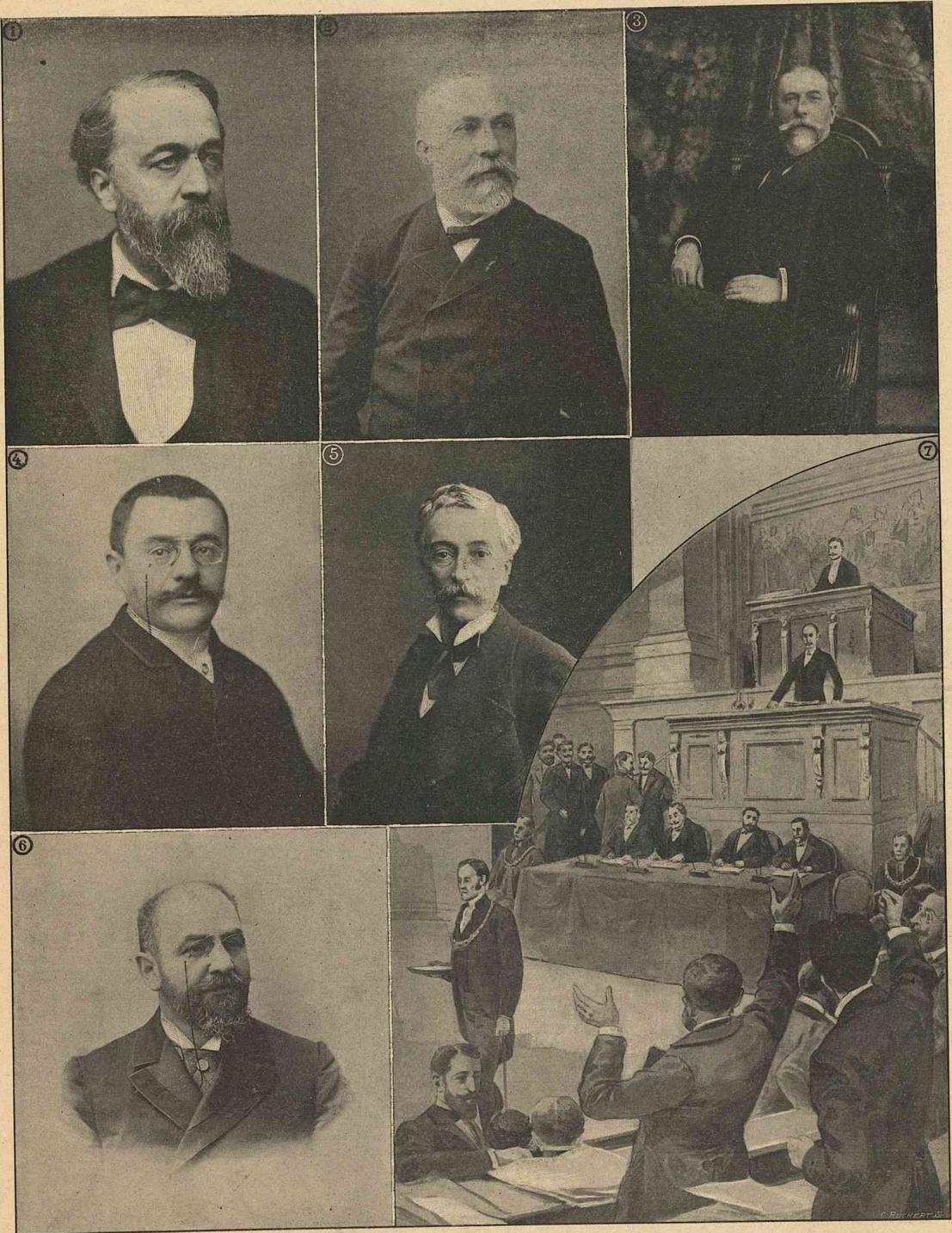
LES MINISTRES DE LA GUERRE, LES CHEFS D'ÉTAT-MAJOR ET LE GÉNÉRAL ROGET



LE SUICIDE DU LIEUTENANT-COLONEL HENRY

1. Les aveux du lieutenant-colonel Henry dans le cabinet de M. Cavagnac, au Ministère de la Guerre. — 2. L'embarquement du corps du lieutenant-colonel Henry à la gare de Suresnes, après son suicide au Mont-Valérien.
(Dessins de Léon Fauret).

C'était lui le traître.
On l'a suicidé !.



LE MINISTÈRE BRISSON

1. M. Henri Brisson, président du Conseil, ministre de l'Intérieur. — 2. M. Sarrien, ministre de la Justice. — 3. M. Peytral, ministre des Finances. — 4. M. Delcassé, ministre des Affaires Étrangères. — 5. M. Lockroy, ministre de la Marine. — 6. M. Léon Bourgeois, Ministre de l'Instruction publique. — 7. M. Cavaignac affirmant à la tribune de la Chambre, l'existence de la pièce : « Ce canaille de D... ».
(Phot. Pirou, Pierre Petit, Nadar et Ladrey-Disdéri. — Dessin de Bonnet.)

Numéro 32

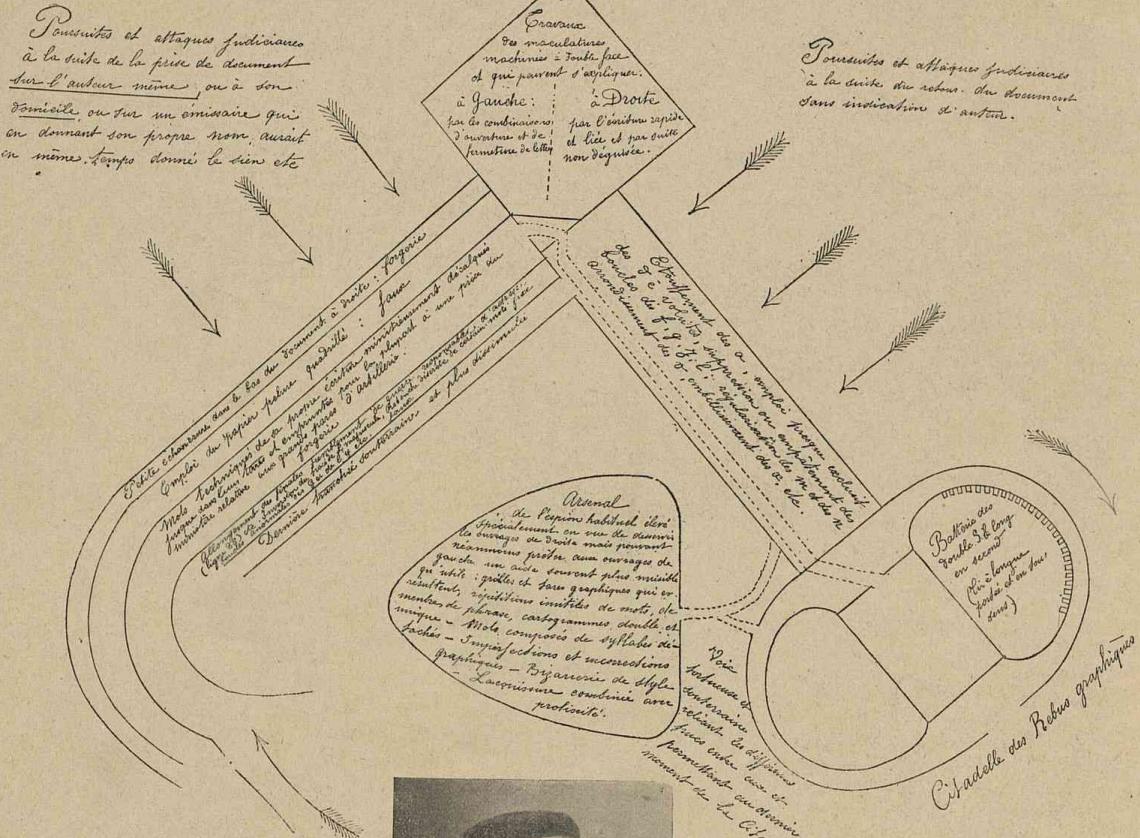
25 Mai 1899

LA VIE ILLUSTRÉE



ALFRED DREYFUS

Photographie prise après la dégradation, le 4 janvier 1895, dans la cour de l'École Militaire.



Plan de la défense en cas d'attaque venant de la droite:

- 1° Se tenir coi dans l'espérance que l'assassin, intrigué, se posera une par les maculations et les signes de l'écriture rapide, seules devant les initiales et le nom du double off.
- 2° Se préparer dans l'avant de l'épée baston.
- 3° Marquer le coup finement monté.



AUTOUR DE L'AFFAIRE ZOLA

1. « Bastille » de M. Bertillon, démontrant, selon l'auteur, la culpabilité de Dreyfus. — 2. M. Bertillon, directeur du service anthropométrique. — 3. Fiche anthropométrique de Lemercier-Picard. — 4. M. Méline, président du Conseil. — 5. M. Jean Jaurès, député du Tarn. — 6. M. Jules Aufray.
(Phot. Nadar et Ladrey-Disdéri.)



Mme Séverine

M. Picquart

M. Leblois

M. Labori

M. le général Gouze

M. Cochefert

M. le général de Pellieux

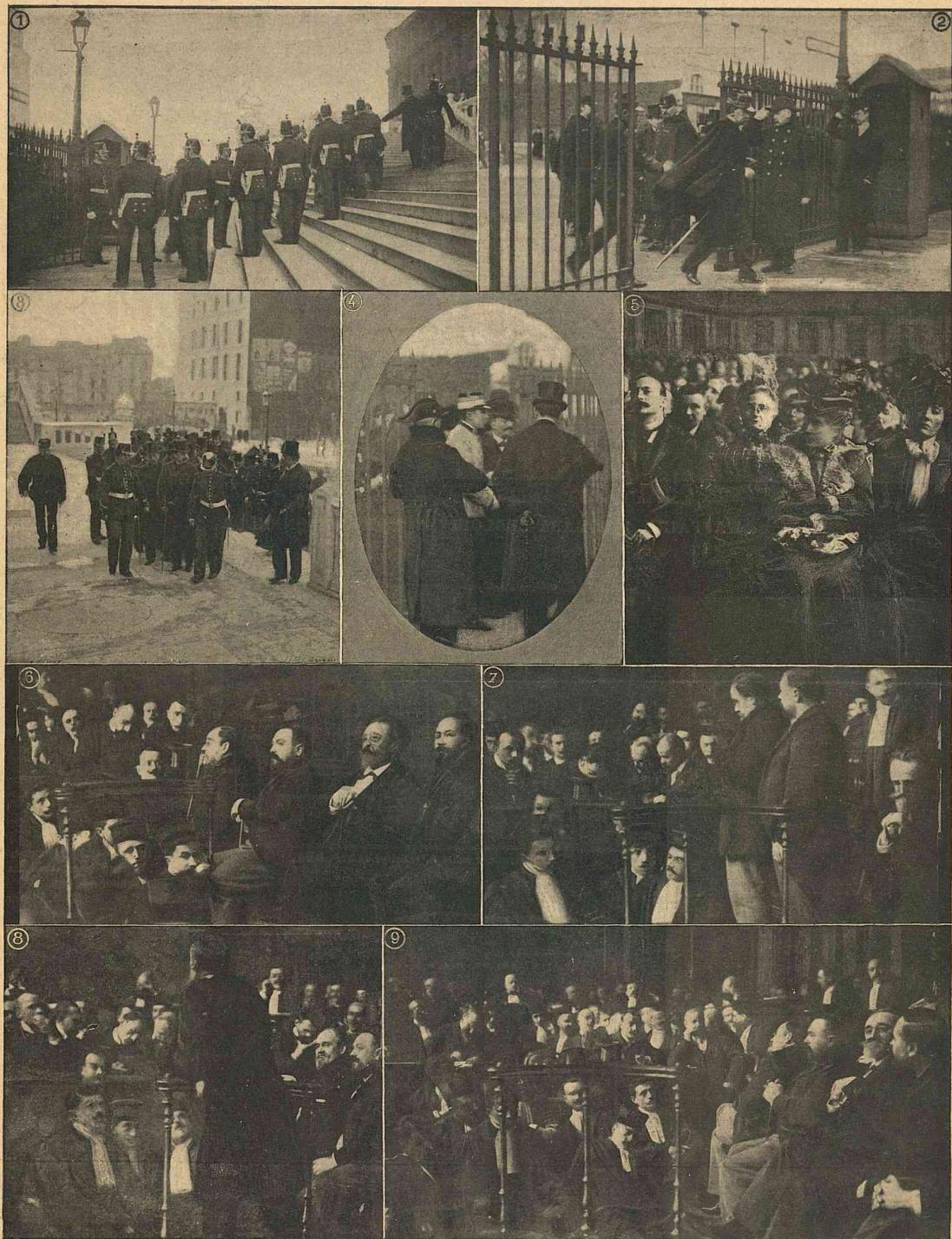
Mme Gyp

L'AFFAIRE PICQUART-LEBLOIS EN CORRECTIONNELLE

Thermidor en 1898. (*Lustige Blätter*, Berlin.)Il n'y a pas à dire, aucun coq n'a un aussi gros tas de fumier que moi.
(*Floh*, Vienne.)L'arrivée de Dreyfus ou la fin de l'État-Major.
(*Neue Glühlicker*, Vienne.)Les journaux parisiens travaillent à accroître le prestige de l'armée.
(*Fischietto*, Turin.)

MANIFESTATIONS RÉVISIONNISTES A L'ÉTRANGER

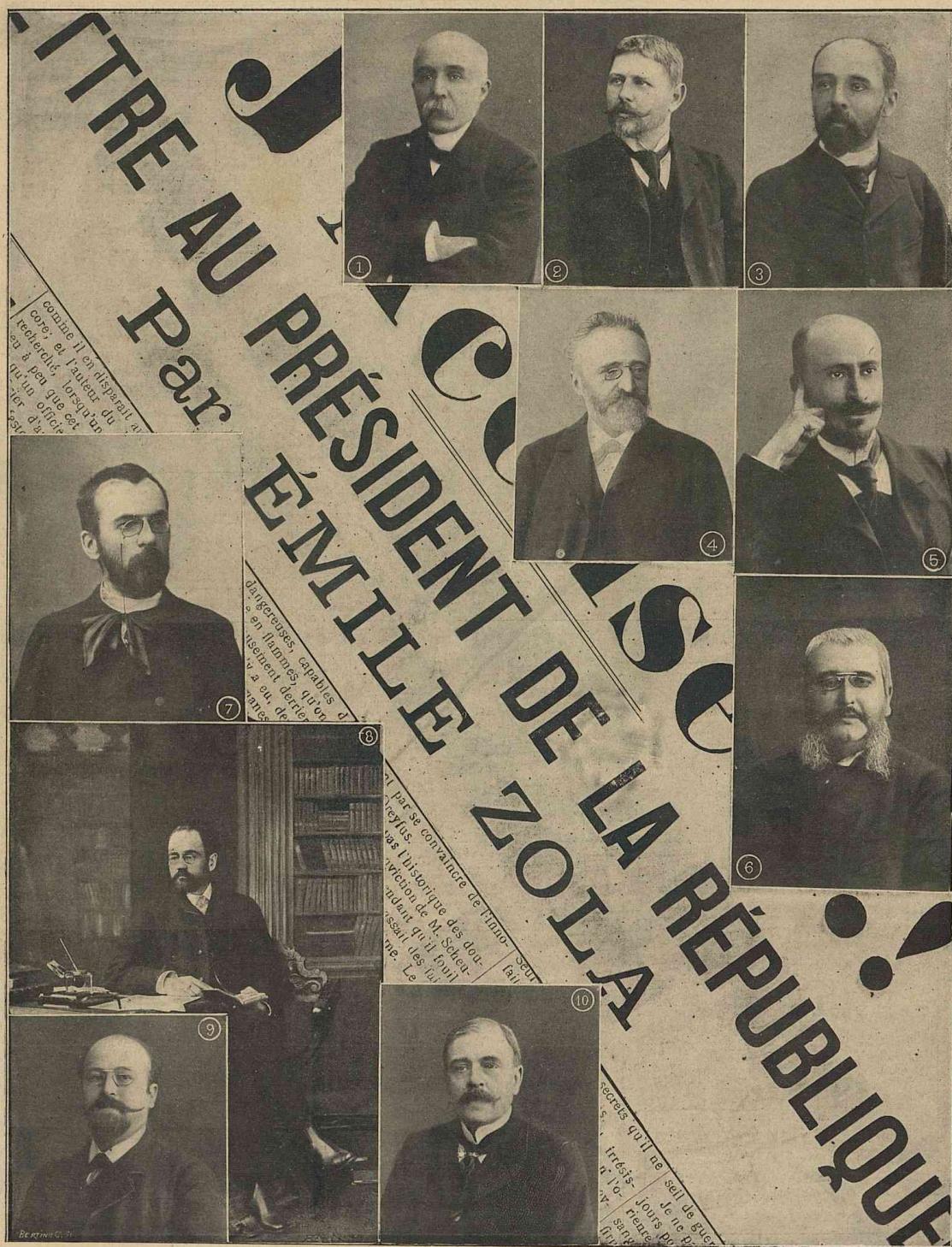
Statuette de Dreyfus, par M. Caccia, de Chelsea (Angleterre) et caricatures politiques d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie.



LE PREMIER PROCÈS ZOLA

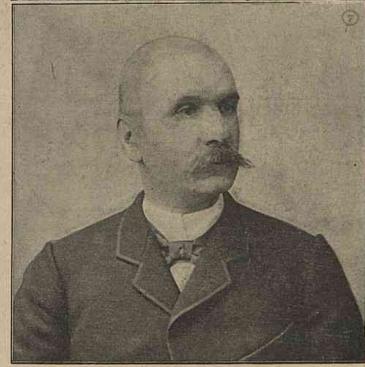
1. La haie de Gardes républicains sur les marches des escaliers du Palais, place Dauphine. — 2. Arrivée du général de Pellieux. — 3. L'entrée du public (à gauche, le général Gonse). — 4. Le lieutenant-colonel Piequart franchissant la grille du Palais. — 5. L'auditoire (au centre, la belle-mère et la femme de M^e Labori). — 6. MM. Zola, Perreux, Vaughan et Dumoulin attendant le verdict. — 7. Les mêmes, écoutant le verdict. — 8. M. Paul Meyer, directeur de l'Ecole des Chartes, faisant sa déposition. — 9. Vue d'ensemble de l'audience (au fond, à gauche, M. le président Delegorgue).

(Photographies de la Vie Illustrée.)



LES DÉFENSEURS DE DREYFUS

1. M. Georges Clemenceau, rédacteur en chef de l'*Aurore*. — 2. M^e Labori, avocat de M. Émile Zola. — 3. M^e Albert Clemenceau. — 4. M. Vaughan directeur de l'*Aurore*.
5. M. Urban Gohier. — 6. M. Francis de Pressensé. — 7. M. Albert Bruneau. — 8. M. Émile Zola dans son cabinet. — 9. M. Bernard-Lazare. — 10. M. Octave Mirbeau.
(Phot. Gréchel, Bary et Nadar.)



LE COMMANDANT ESTERHAZY DEVANT LE CONSEIL DE GUERRE

1. Le commandant Esterhazy et Mlle Marguerite Pays sortant du premier Conseil de Guerre, au Cherche-Midi, après l'accusation du commandant, le 11 janvier 1898. — 2. M. le commandant Hervieu, commissaire du Gouvernement. — 3. M. le commandant Ravary, rapporteur. — 4. M. Vallecalle, officier d'administration, greffier. — 5. M. le général de Luxer, président du premier Conseil de Guerre. — 6. M. le comte de Mun, député de Morlaix. — 7. M. Guérin, Garde des Sceaux, ministre de la Justice.

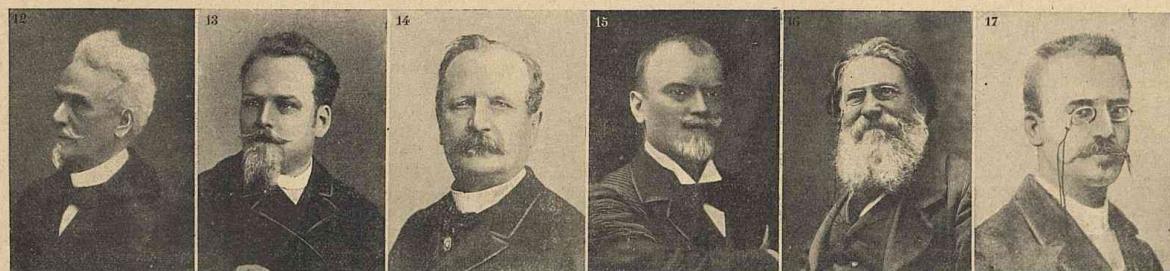
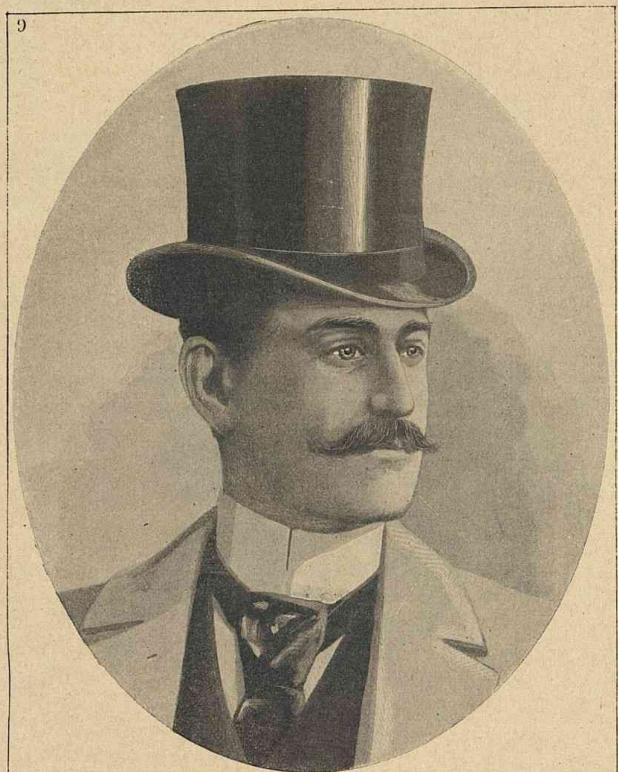
(Phot. Tarpent, Bary et Eug. Piron.)



LES PRINCIPAUX PERSONNAGES DE L'AFFAIRE ESTERHAZY

1. M. le commandant Esterhazy. — 2. Mlle Marguerite Pays. — 3. M. Bertulus, juge d'instruction. — 4 et 5. M. et Mme Girard, concierges de l'immeuble où demeurait Mlle Pays, rue de Douai. — 6. M. le Général Saussier, gouverneur militaire de Paris. — 7. M. le général de Pellieux, commissaire enquêteur. — 8. Interrogatoire du commandant Esterhazy par M. le général de Pellieux. — 9, 10 et 11. MM. Belhomme, Couard et Varinard, experts en écritures.

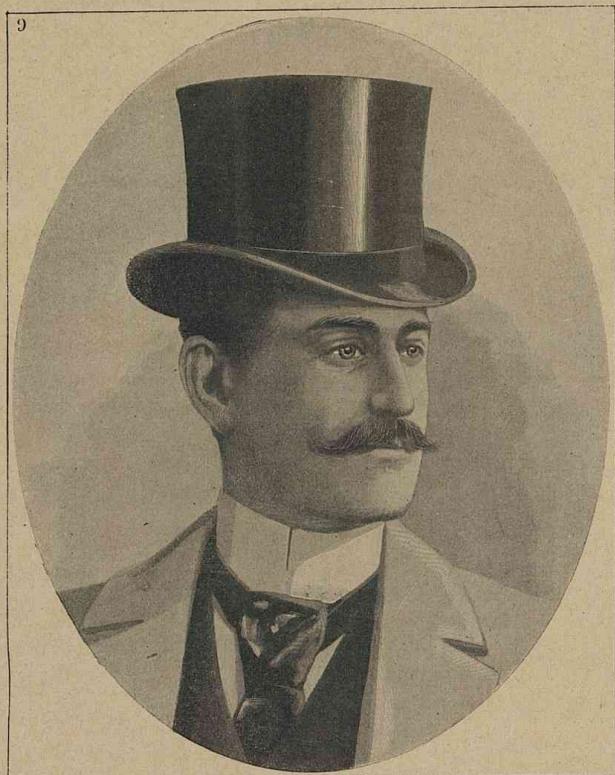
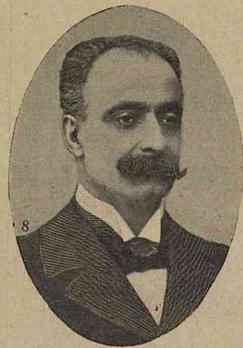
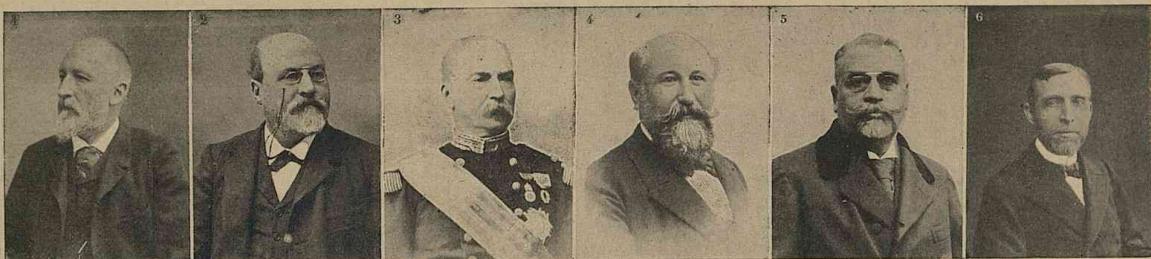
(Phot. Buizard, Boyer et Bary.)



LES PRINCIPAUX PERSONNAGES DE L'AFFAIRE DREYFUS

1. M. Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat. — 2. M. Banc, sénateur de la Seine. — 3. M. le général Billot, ministre de la Guerre. — 4. M. Darlan, Garde des Sceaux, ministre de la Justice. — 5. M. de Castro, qui, le premier, déclara que le bordereau était de l'écriture du commandant Esterhazy. — 6. M^e Leblois, avocat conseil de M. le lieutenant-colonel Picquart. — 7. M. le lieutenant-colonel Picquart. — 8. M. le colonel Panizzardi, attaché militaire de l'ambassade d'Italie, à Paris. — 9. M. Mathieu Dreyfus, frère de l'ex-capitaine, Alfred Dreyfus. — 10. M. le lieutenant-colonel Henry. — 11. M. le colonel Schwartzkoppen, attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne, à Paris. — 12. M. Henri Rochefort, directeur de l'*Intransigeant*. — 13. M. Castelin, député de l'Aisne. — 14, 15, 16 et 17. MM. Gobert, Pelletier, Charavay et Crépieux-Jamin, experts en écritures.

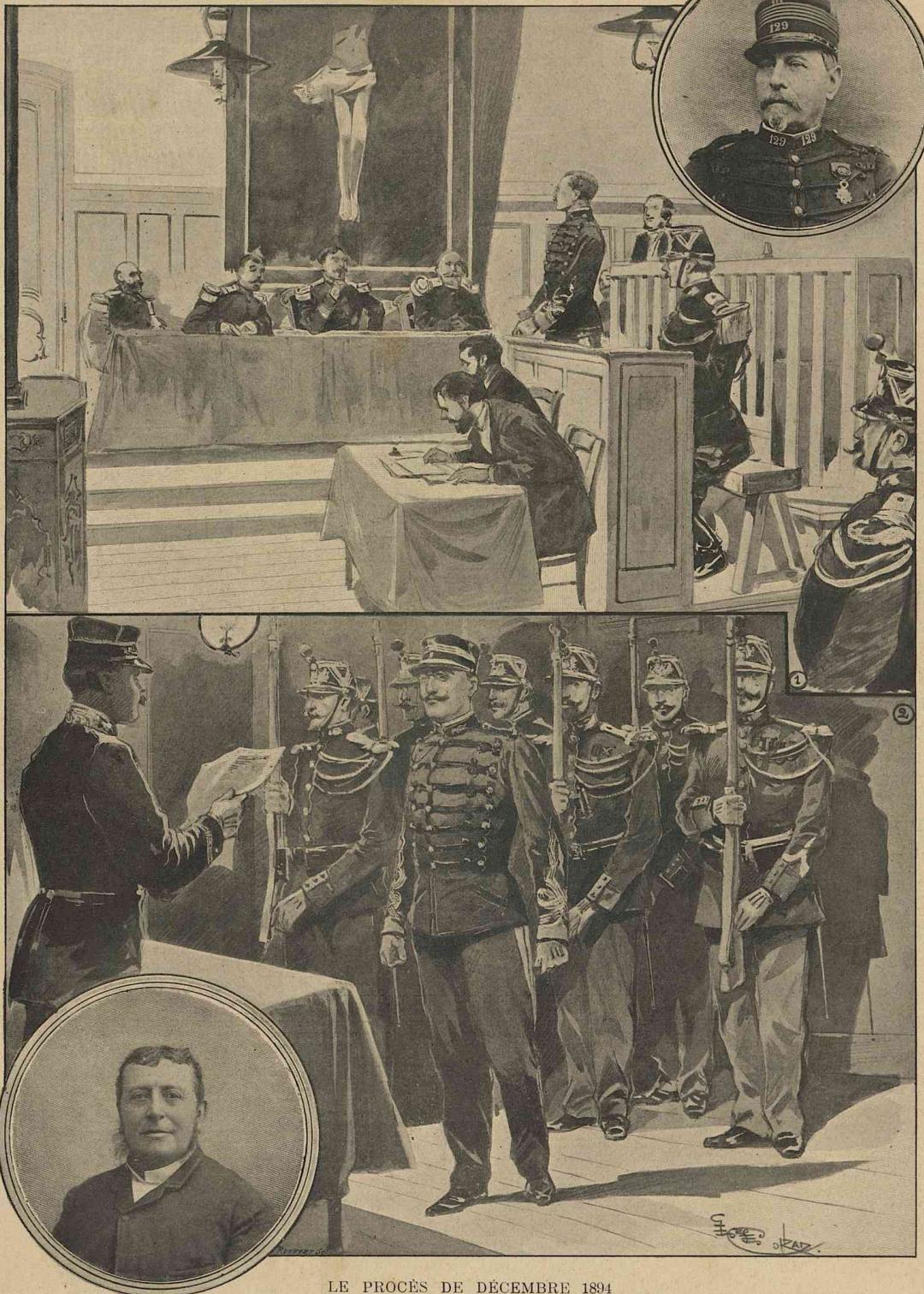
(Phot. Gerschel, Camus, Ladrey-Dideri, Eug. Pirou, Marius Neyroud, Le Cadet, Nadar, Mathieu Deroche et Cautin et Berger.)



LES PRINCIPAUX PERSONNAGES DE L'AFFAIRE DREYFUS

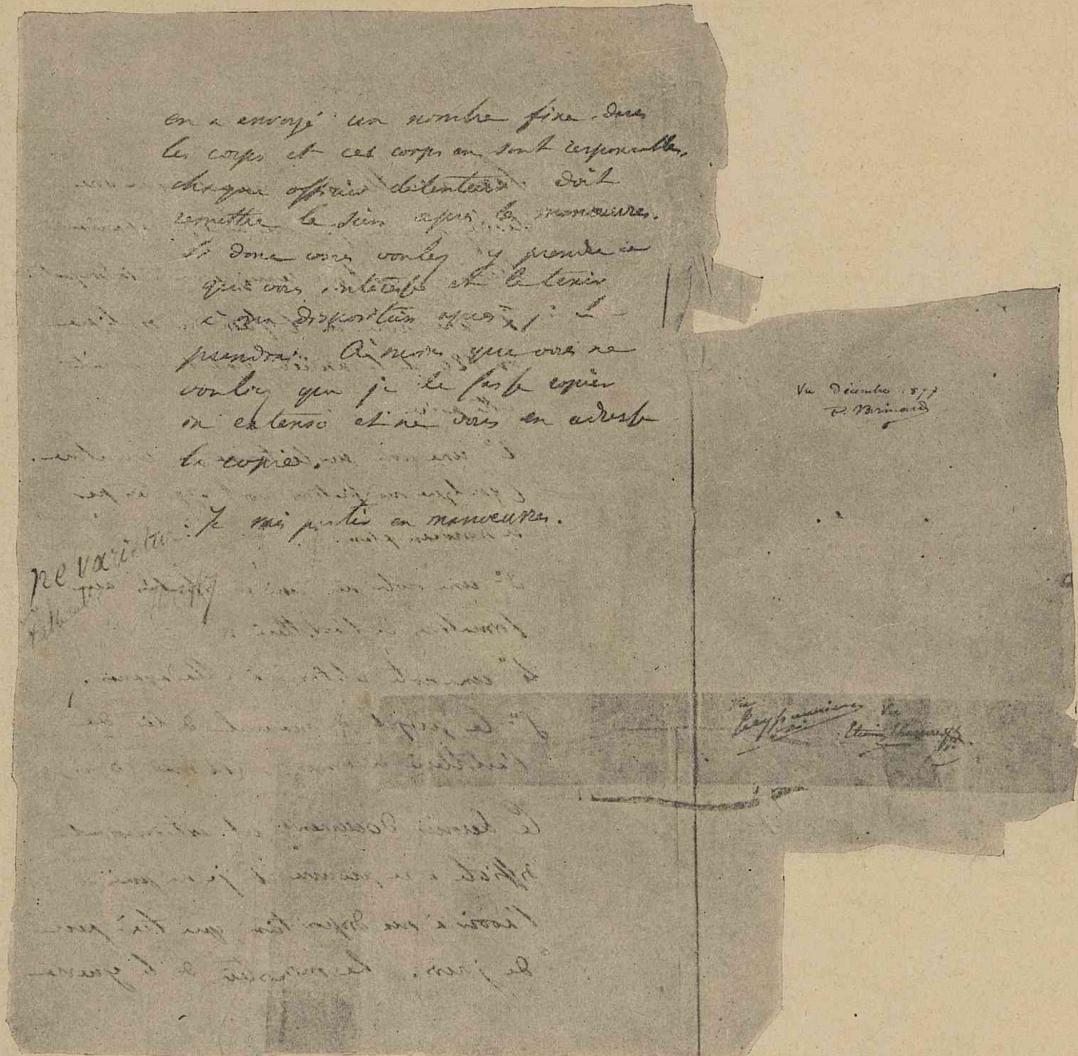
1. M. Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat. — 2. M. Banc, sénateur de la Seine. — 3. M. le général Billot, ministre de la Guerre. — 4. M. Darlan, Garde des Sceaux, ministre de la Justice. — 5. M. de Castro, qui, le premier, déclara que le bordereau était de l'écriture du commandant Esterhazy. — 6. M^e Leblois, avocat conseil de M. le lieutenant-colonel Picquart. — 7. M. le lieutenant-colonel Picquart. — 8. M. le colonel Panizzardi, attaché militaire de l'ambassade d'Italie, à Paris. — 9. M. Mathieu Dreyfus, frère de l'ex-capitaine, Alfred Dreyfus. — 10. M. le lieutenant-colonel Henry. — 11. M. le colonel Schwartzkoppen, attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne, à Paris. — 12. M. Henri Rochefort, directeur de l'*Intransigeant*. — 13. M. Castelin, député de l'Aisne. — 14, 15, 16 et 17. MM. Gobert, Pelletier, Charavay et Crépieux-Jamin, experts en écritures.

(Phot. Gerschel, Camus, Ladrey-Disderi, Eug. Pirou, Marius Neyroud. Le Cadre, Nadar, Mathieu Deroche et Cautin et Berger.)



LE PROCÈS DE DÉCEMBRE 1894

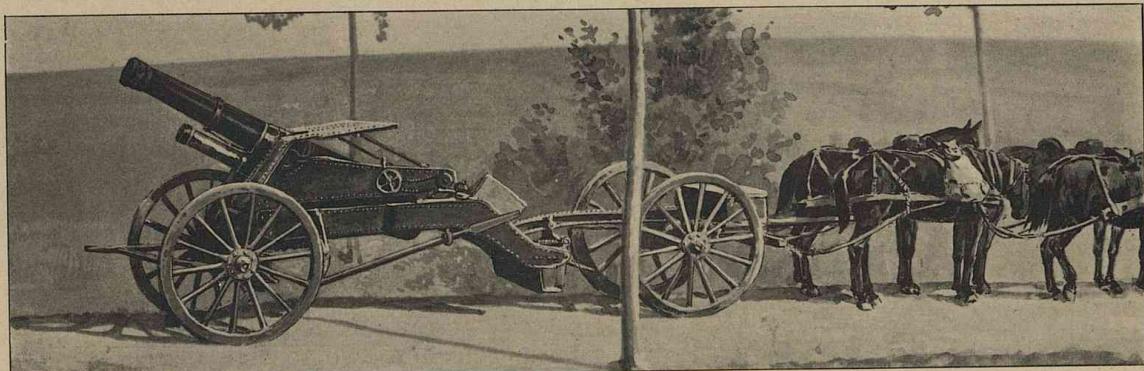
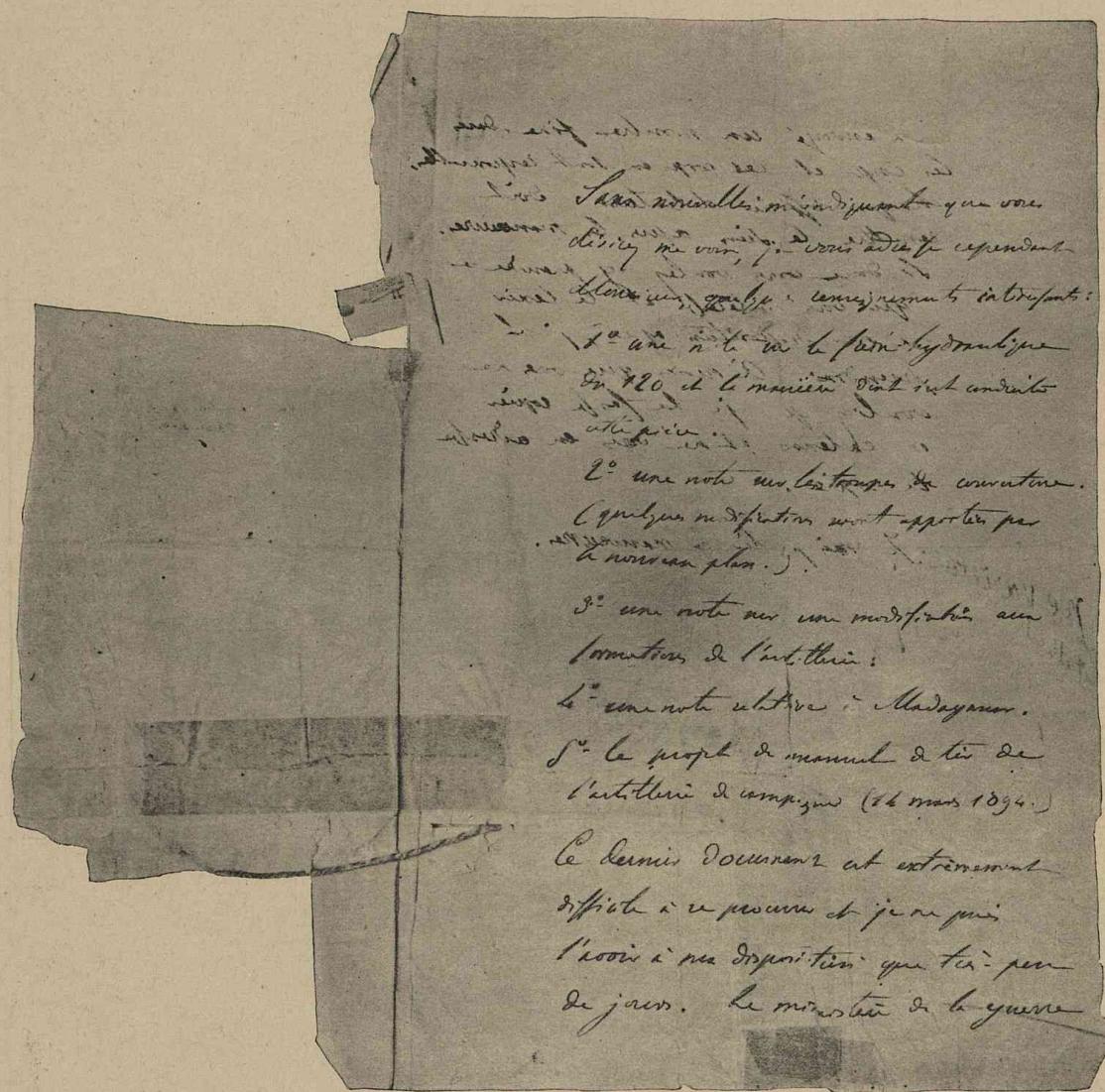
1. Le capitaine Alfred Dreyfus devant le conseil de guerre et photographie du président du Conseil, M. le colonel Maurel. — 2. Lecture de l'arrêt devant la garde assemblée et photographie du défenseur de Dreyfus, M^e Demange. (Dessins de Georges Conrad. Phot. Grossin et Piron.)



LES PIÈCES DU PROCÈS ET L'INCOLPÉ

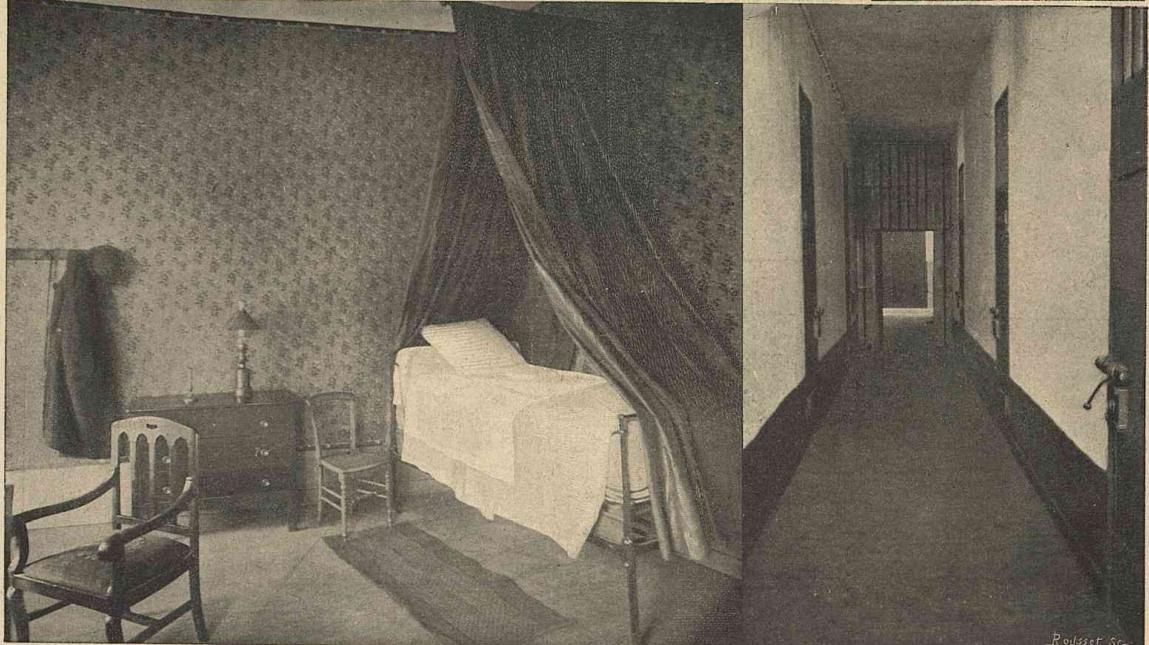
1. Verso du bordereau authentique, portant les signatures du capitaine A. Dreyfus; de M^e Demange, son défenseur; du greffier, M. Valléealle; et des experts. — 2. Dreyfus en lieutenant du 14^e d'artillerie. — 3. Dreyfus au moment de sa promotion au grade de capitaine. — 4. Dernière photographie de Dreyfus, faite avant la dégradation.

(Phot. Gerschel et Marius Neyron).



LES PIÈCES DU PROCÈS

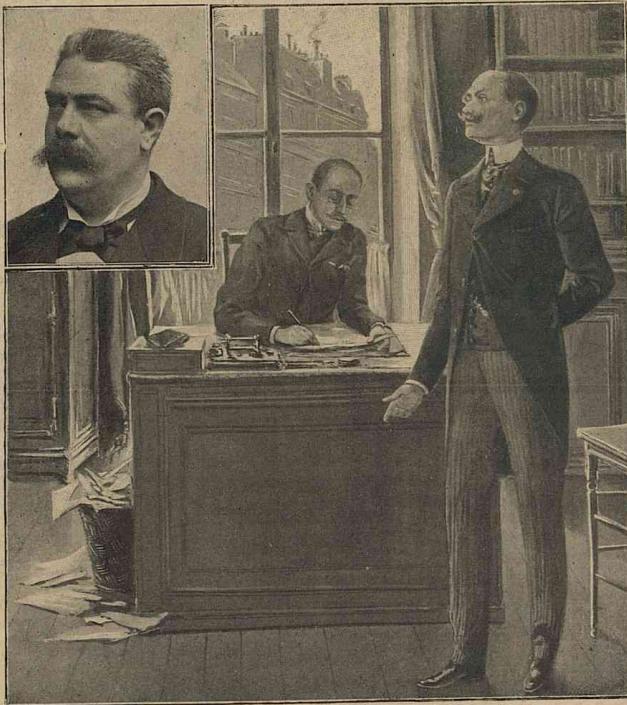
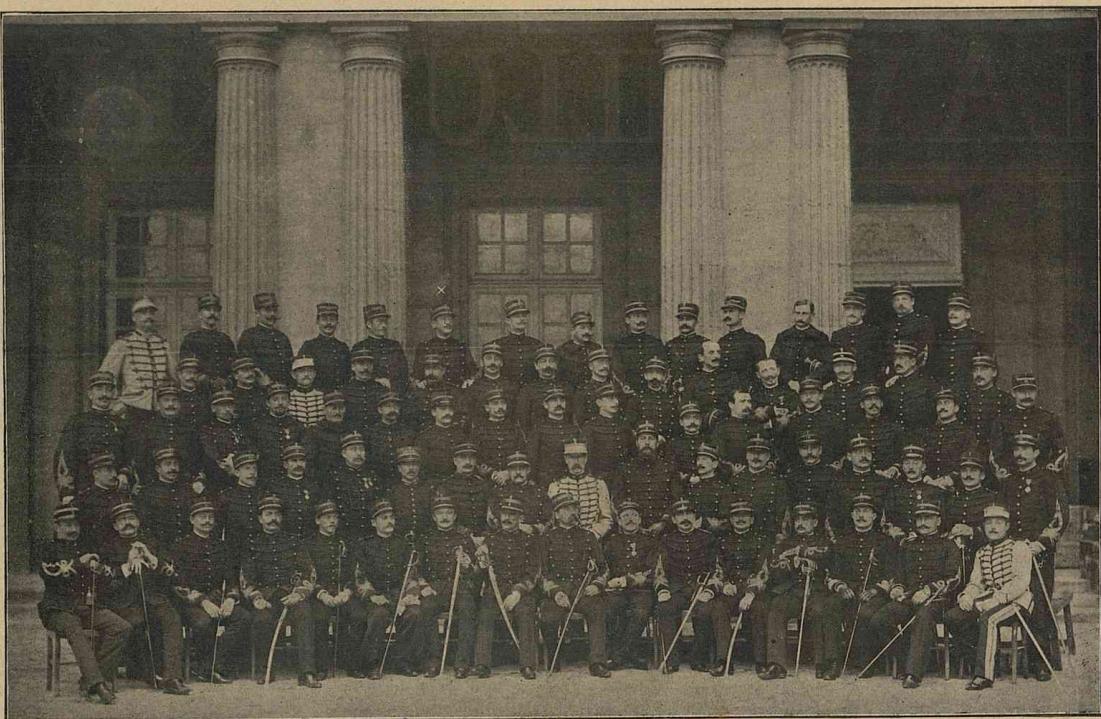
1. Recto du bordereau authentique, photographié dans le dossier même du ministère de la Guerre. — 2. Canon de 120 court.
(Phot. Gerschel et de la Vie Illustrée.)



LE SERVICE DES RENSEIGNEMENTS ET LE CHERCHE-MIDI EN OCTOBRE 1894

1. M. le général Mercier, ministre de la Guerre. — 2. M. le général Gonse, sous-chef d'Etat-Major général de l'armée. — 3. M. le commandant du Paty de Clam. — 4. M. le colonel Sandherr, chef du service des renseignements au ministère de la Guerre. — 5. M. le commandant Lauth. — 6. M. Gribelin, archiviste du service des renseignements. — 7. M. le commandant Forzinetti, commandant la prison du Cherche-Midi. — 8. Cellule occupée par le capitaine Dreyfus à la prison du Cherche Midi. — 9. Couloir des cellules à la prison du Cherche-Midi (la porte de la cellule du capitaine Dreyfus est la première à droite).

(Phot. Pierre Petit, Marius Neyroud et de la *Vie Illustrée*.)



AVANT L'ARRESTATION

(Phot. Pierre Petit et Pirou, boul. Saint-Germain.)

1. Photographie du groupe de promotion de l'Ecole de Guerre (1892), dans lequel se trouve le capitaine Alfred Dreyfus. — X Alfred Dreyfus.
2. M. Cochefert, chef de la Sureté, qui, le premier, instrumenta dans l'affaire Dreyfus. — 3. La dictée du commandant du Paty de Clam au capitaine Alfred Dreyfus.
4. Calque du bordereau communiqué au journal le Matin.

Pass, nouvelle n° 15, devant que vous
désirez me voir, je vous offre un grand
bureau que j'ai aménagé pour le Paty
1^{er} arrêté au 6 place Vendôme, au
n° 820 de l'avenue de l'Opéra, dans un immeuble
qui sera terminé.

2^e une autre avec toutes les commodités.
(quatre mètres sur quatre mètres pas
de bureau plus).

3^e une autre sur un mètre et demi
l'avenue de l'Opéra.

4^e une autre à Neuilly.
Si cela ne vous convient pas, je vous
offre une autre à Neuilly.

Si cela ne vous convient pas, je vous
offre une autre à Neuilly.

Si cela ne vous convient pas, je vous
offre une autre à Neuilly.

Si cela ne vous convient pas, je vous
offre une autre à Neuilly.

Si cela ne vous convient pas, je vous
offre une autre à Neuilly.

Si cela ne vous convient pas, je vous
offre une autre à Neuilly.

Je suis prêt à me déplacer.